

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mélie 2020 Inc	Numéro de permis 2020037	Date d'inspection Le 18 février 2021	
Nom de l'établissement Garderie Mélie 2020		Numéro de téléphone (506) 783-7793	
Adresse 2009 322 Route Robertville NB E8K 2S4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Les recommandations de la santé publique lors de la pandémie Covid sont respectées par l'établissement.
- Les rapports d'incidents mineurs sont rangés dans les dossiers de chaque enfant, le parent a signé, la date est mise.
- Je vois des enfants qui se font consolés par l'éducatrice.
- Les jouets sont à la portée de la main des enfants.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 18 février 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Angel Kenny

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 février 2021

\_\_\_\_\_  
Date